



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 20/11/12

Reçu en Préfecture le : 22/11/12
CERTIFIÉ EXACT,

Séance du lundi 19 novembre 2012
D-2012/586

Aujourd'hui 19 novembre 2012, à 15h00,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

Monsieur Alain JUPPE - Maire

Etaient Présents :

Monsieur Alain JUPPE, Monsieur Hugues MARTIN, Madame Anne BREZILLON, Monsieur Didier CAZABONNE, Mme Anne-Marie CAZALET, Monsieur Jean-Louis DAVID, Madame Brigitte COLLET, Monsieur Stephan DELAUX, Madame Nathalie DELATTRE, Monsieur Dominique DUCASSOU, Madame Sonia DUBOURG-LAVROFF, Monsieur Michel DUCHENE, Madame Véronique FAYET, Monsieur Pierre LOTHAIRE, Madame Muriel PARCELIER, Monsieur Alain MOGA, Madame Arielle PIAZZA, Monsieur Josy REIFFERS, Madame Elizabeth TOUTON, Monsieur Fabien ROBERT, Madame Anne WALRYCK, Madame Laurence DESSERTINE, Monsieur Jean-Charles BRON, Monsieur Jean-Charles PALAU, Madame Alexandra SIARRI, Monsieur Jean-Marc GAUZERE, Monsieur Charles CAZENAVE, Madame Chantal BOURRAGUE, Monsieur Joël SOLARI, Monsieur Alain DUPOUY, Madame Ana marie TORRES, Monsieur Jean-Pierre GUYOMARC'H, Madame Mariette LABORDE, Monsieur Jean-Michel GAUTE, Madame Marie-Françoise LIRE, Monsieur Jean-François BERTHOU, Madame Nicole SAINT ORICE, Monsieur Nicolas BRUGERE, Madame Constance MOLLAT, Monsieur Maxime SIBE, Monsieur Guy ACCOCEBERRY, Madame Emmanuelle CUNY, Madame Chafika SAILOUD, Monsieur Ludovic BOUSQUET, Monsieur Yohan DAVID, Madame Sarah BROMBERG, Madame Wanda LAURENT, Madame Paola PLANTIER, Monsieur Jacques RESPAUD, Monsieur Jean-Michel PEREZ, Madame Martine DIEZ, Madame Emmanuelle AJON, Monsieur Matthieu ROUYEYRE, Monsieur Pierre HURMIC, Madame Marie-Claude NOEL, Monsieur Patrick PAPADATO, Monsieur Vincent MAURIN, Madame Natalie VICTOR-RETALI,

Mme Chafika SAILOUD (présente à partir de 17h20)

Excusés :

Madame Sylvie CAZES, Mme Laetitia JARTY ROY, Madame Béatrice DESAIGUES

Prix de l'Innovation Associative 2012. Subventions. Adoption. Autorisation.

Madame Anne BREZILLON, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre de sa politique Vie Associative, la Ville de Bordeaux encourage l'esprit d'initiative, la créativité et l'engagement des associations.

Le Prix de l'Innovation Associative est un appel à projet à destination des associations de moins de 5 ans d'existence et pratiquant leurs activités sur le territoire bordelais.

A ce titre, la Ville de Bordeaux veut soutenir et mettre en valeur des initiatives innovantes qui contribuent au mieux vivre ensemble des bordelais.

Le jury, présidé par la Ville et composé d'élus, de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale de la Gironde, de la Fondation de France et d'acteurs du monde associatif, a désigné les lauréats suivants :

| Nom des associations | Montant (en euros) |
|---|-------------------------------|
| La Maison du cerveau : Créer un espace "Maison du cerveau" au sein de l'exposition sur le cerveau de Cap Sciences du 11 au 17 mars 2013 : semaine du cerveau, de manière à communiquer au grand public et aux scolaires ce que peuvent ressentir les malades des différentes pathologies neurologiques, par des mises en situation et expérimentations. Objectif : Démystifier ces maladies et changer le regard du public pour "mieux vivre ensemble". | 4 500 euros |
| Les Fées papillons : La finalité de l'association est d'aider des femmes en difficulté à (re)trouver la dignité, l'estime de soi, l'énergie, indispensables pour se réinsérer socialement et professionnellement par des soins de beauté et de bien-être gratuits (conseil en image, coiffure, maquillage, manucure, soins de peau, modelage, conseils diététique, relaxation...). | 2 000 euros |
| Tout Art Faire : L'association Tout Art Faire a pour objectif de permettre la compréhension et l'appropriation de tous les patrimoines, par l'organisation de conférences, des initiations à l'histoire de l'art, des visites guidées et des circuits commentés dans les quartiers de Bordeaux et aux alentours. Ces actions sont réalisées par des spécialistes : historiens de l'art, guides conférenciers, doctorants. Ces actions sont écologiques (visites à pieds ou à vélo) pour la plupart accessibles aux personnes handicapées « moteur » et gratuites pour les demandeurs d'emploi, les scolaires et les étudiants. | 1 000 euros |
| TOTAL | 7 500 euros |

A cet effet, je vous propose d'attribuer la somme totale de **7 500 euros** prévue au budget 2012-nature analytique 1232 – Art. 6574 – fonction BX 020.

C'est pourquoi je vous demande, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à :

- faire procéder au versement de ces sommes aux associations précitées.
- signer les conventions de partenariat et les avenants, si nécessaire.

ADOpte A L'UNANIMITE

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 19 novembre 2012

P/EXPEDITION CONFORME,

Madame Anne BREZILLON